

Lettre de mission de Madame Christine Morin-Messabel
Vice-Présidente Égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et
de l'action sociale

Madame la Vice-présidente, chère collègue,

L'égalité est une valeur fondamentale de l'université publique et républicaine. A ce titre et depuis 2016, l'Université Lumière Lyon 2 a impulsé et développé des dispositifs de politiques inclusives et de lutte contre les discriminations.

Dans la continuité des actions menées au cours du précédent mandat, notre stratégie vise une politique intégrée en faveur de l'égalité professionnelle et de l'inclusion qui prendra la forme d'actions de *sensibilisation, de formation, de communication et la création de dispositifs* relatifs à la promotion d'une culture de l'égalité et contre toutes les formes de *discriminations ainsi que contre les violences sexistes et sexuelles*. Vous veillerez en particulier à la promotion et au bon fonctionnement du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et vous suivrez les indicateurs de ce dispositif à destination des étudiants et des personnels. Vous valoriserez la recherche au sein de l'université (y compris aux niveaux master et doctorat) sur les questions d'égalité, de discriminations, de VSS, de harcèlement et de qualité de vie au travail en lien avec les pôles de spécialité de l'université.

L'égalité professionnelle et les politiques d'inclusion sont logiquement reliés à l'amélioration des conditions de travail des personnels. Ainsi vous veillerez à renforcer le lien entre les politiques d'égalité professionnelle et *la qualité de vie par le développement de l'action sociale*. Vous mènerez en particulier des actions en vue de soutenir les personnels les plus fragiles ; d'accompagner la politique de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ; de soutenir les activités culturelles et sportives en faveur des personnels ; de favoriser les liens entre les agents en organisant des moments de rencontre conviviaux. Vous participerez à l'organisation, à la définition des ordres du jour et au déroulement des séances du Conseil du service de gestion de l'action sociale (SGAS).

Vous coconstruirez votre action en étroite collaboration avec les directions et les services de Lyon 2 (en particulier avec la DRH, la DVEC et la DAJIM), avec les VP concernés (en particulier la VP Personnels, de la qualité de vie et des conditions de travail et le VP Vie étudiante et des campus, culture et santé), avec les organisations syndicales (des personnels et des étudiants), des associations et avec les VP étudiants.

Vous développerez également, sur votre périmètre, les partenariats avec les acteurs de la société civile, les collectivités locales et les institutions publiques, avec le monde associatif et avec les autres universités (sur le site et au-delà) ainsi qu'avec les organismes nationaux de recherche.

Vous représenterez l'Université auprès des réseaux nationaux tels que la conférence permanente des chargés de mission égalité et diversité et de la conférence permanente des chargés de mission égalité et diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche (CPED).

Pour effectuer l'ensemble de ces missions, vous bénéficierez d'une décharge d'enseignement de 96h par an.

Je vous remercie, Madame la Vice-présidente, chère collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université ambitieuse, ouverte et solidaire.

Lyon, le 3 juillet 2025

Isabelle von Bueltzingsloewen

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

